



Avril 2012

Mot de la directrice



Caroline Duchesne,
Directrice générale

Eh bien! Un beau printemps comme je les aime. Bien occupé!

Changement de chaise

Bien que les derniers mois d'hiver nous aient fait jouer à la chaise musicale (départ de Monette Bujold adjointe-administrative, arrivée de Marie-Andrée Pichette agente de communication et de gestion et de Geneviève Lemoyne chargée de projet), voilà que la musique reprend.

Après trois mois à peine aux commandes des communications du CREGÎM, Marie-Andrée Pichette nous quitte pour rejoindre l'équipe du député Damien Arsenault. Pour cette raison, Geneviève Lemoyne se voit confier le poste d'agente de communication et de gestion au CREGÎM. Elle conservera pour l'instant ses projets en cours (Défi Climat et Rendez-vous de l'Énergie 2) et nous embaucherons possiblement à l'automne, un nouveau chargé

de projet pour soutenir « les Rendez-vous de l'Énergie 2 » qui battra son plein.

Fin d'année financière

Une fin d'année financière amène aussi son lot de travail. Fermeture des livres, vérification comptable, rapport annuel, prévisions budgétaires, plan d'action, campagne d'adhésion des membres et évidemment, la préparation de l'assemblée générale annuelle. Cette année, nous serons dans la MRC d'Avignon, à Miguasha (voir page 11).

Comme le dit si bien le dicton, *nous arriverons tous en même temps à Noël*, ce qui est encourageant.

Syndrome de la réunionite

Comme organisme de concertation, le CREGÎM est appelé à siéger sur différents conseils d'administration, différentes tables de concertation et divers comités de travail. Évidemment, tous ont des objectifs à atteindre, des échéanciers à respecter, des AGA à planifier, et tous désirent des vacances estivales. C'est avec cœur et dynamisme que le CREGÎM participe activement à cette concertation printanière chargée, mais combien nécessaire.

Bonne saison!

Dans ce numéro :

Le Fonds Régional en Environnement	2
Certification de l'empreinte carbone	3
ICI ON RECLYCLE! Jour de la Terre	4
Les produits ménagers : verts ou faux ?	6
L'OPEQ	8
Baromètre 2011 de la consommation responsable	9
Second Cycle	10
Invitation à l'assemblée générale annuelle	11

À venir...

- L'Assemblée générale annuelle du CREGÎM le 14 juin, à Miguasha
- Le lancement de la campagne Défi Climat aux Îles-de-la-Madeleine

Nos coordonnées

106-A, Port-Royal, bureau 103
Bonaventure (Qc) G0C 1E0
Sans frais : 1 877 534-4498
Tél.: 418-534-4498
cregim@globetrotter.net
www.cregim.org

Fonds régional en environnement Déjà deux projets financés en 2012



Depuis 2002, le CREGÎM dédie les sommes amassées lors de l'adhésion de ses membres au Fonds régional en environnement qui vise à encourager les initiatives locales et régionales en environnement. Nous vous présentons ici les deux projets qui ont été financés par ce fonds lors du dépôt de projets de février dernier.

- Le **Comité pour la protection et la mise en valeur de l'environnement de Newport** a reçu une somme de 2 000 \$ afin de créer un site d'interprétation pour la mise en valeur de la faune ailée et marine du milieu marin environnant la halte routière de Newport Îlots. Ce projet comprend le recensement de la faune ailée et marine du secteur, puis la création de panneaux d'interprétation.
- **Environnement Vert-Plus** a reçu la somme de 450 \$ afin de réaliser sa septième édition d'un événement soulignant le Jour de la Terre. La population a été invitée à se rendre à Maria le 22 avril dernier, où elle a pu assister à des conférences et visiter divers kiosques. Cette année, la thématique principale de l'évènement portait sur notre consommation du pétrole.

Les organismes membres du CREGÎM sont invités à faire parvenir leur demande de financement avant la prochaine date de tombée, qui est le 15 mai prochain. Le cadre général du Fonds ainsi que le formulaire de demande se trouvent sur le site Internet du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au www.cregim.org.

Il est temps de renouveler votre adhésion au CREGÎM

Le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) a entamé sa campagne d'adhésion des membres pour l'année financière 2012-2013.

Le CREGÎM a pour mission d'informer et de sensibiliser les décideurs, les leaders et la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux enjeux de développement durable et de protection de l'environnement en misant sur la concertation et la représentation des acteurs régionaux et en agissant à titre d'organisme ressource pour le milieu.

L'appui de la population en tant que membre est très précieux autant pour l'organisme que pour la réalisation de projets dans notre région. En effet, depuis 2002, l'argent généré par les adhésions est **entièrement remis** au Fonds Régional en Environnement (FRE), fonds géré par les administrateurs du CREGÎM. Dans une optique de développement durable, le FRE a pour principal objectif d'aider financièrement à la réalisation de projets visant la protection du patrimoine naturel, la sauvegarde et la mise en valeur de l'environnement. Par exemple, en 2011-2012, le FRE a soutenu neuf (9) projets régionaux en environnement, représentant un investissement de 7 050 \$.

Pour plus d'information et pour télécharger le formulaire d'adhésion, vous pouvez visiter notre site Internet au www.cregim.org, nous contacter au courriel cregim@globetrotter.net ou aux numéros suivants (418) 534-4498 / sans frais | 877 534-4498.

Projet pilote sur l’empreinte carbone des produits et services



Premier en Amérique du Nord, le gouvernement du Québec a lancé le 27 février dernier un projet pilote devant mener à l'implantation à large échelle d'un système reconnu de certification de l'empreinte carbone des produits et des services. Cette initiative vise notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais des changements de comportements.

Dix entreprises québécoises prendront part à ce projet pilote qui se terminera à la fin de l'été 2012, soit Bell, Rio Tinto Alcan, Alcoa, Aluminerie Alouette, Interplast, Fibrek, Aliments Ultima, Enerkem, Laboratoire M2 et

Chantiers Chibougamau / Nordic Structures Bois.

Pour mener à terme ce projet, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) s'associe au Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) et au Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

« Considérant que l'affichage de l'empreinte carbone sur les produits sera éventuellement imposé par certains pays où le Québec exporte ses produits, la mise en place d'un tel système constituera un atout supplémentaire pour nos entreprises.», a affirmé Mme Hélène Lauzon, présidente du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ).

L'affichage de l'empreinte carbone permet aussi de fournir à la chaîne de production de nouveaux indicateurs aptes à intensifier leur démarche d'éco-conception, d'intégrer la composante environnementale dans le choix d'achats des consommateurs, et de réduire à terme les émissions de GES.

Pour en savoir plus, consulter le site Internet [Projet pilote Empreinte carbone](#) et le [communiqué de presse du](#)

À vous la parole!

Le bulletin de veille Écogîm a besoin de vous!
Transmettez-nous vos articles, vos idées, et vos questions.

Bla Bla
 Bla Bla
 Bla



Puisqu'il s'agit de votre bulletin sur l'environnement, l'équipe du CREGÎM aimerait connaître votre opinion, vos projets et initiatives écologiques, vos réussites !

Il est donc possible de nous transmettre vos idées de sujets ou encore votre propre article.

Pour nous transmettre votre texte, voici les critères à respecter :

- ⇒ Le texte ne devra pas dépasser 500 mots.
- ⇒ Le texte devra traiter de l'environnement (développement durable, énergie, préservation des ressources naturelles, gestion des matières résiduelles, changements climatiques).
- ⇒ Le texte devra apporter une vision et/ou des solutions novatrices.
- ⇒ Aucun propos vulgaire ou diffamatoire ne sera toléré.
- ⇒ Le texte devra respecter la qualité du français.

**Vous aurez la liberté de rester dans l'anonymat ou de mentionner votre nom et ville d'origine. Les textes collectifs ou rédigés au nom d'une entreprise seront acceptés, à condition d'avoir obtenu l'accord de la direction. Le CREGÎM se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires.*

ICI ON RECYCLE!

Un programme de reconnaissance de plus en plus présent dans la région

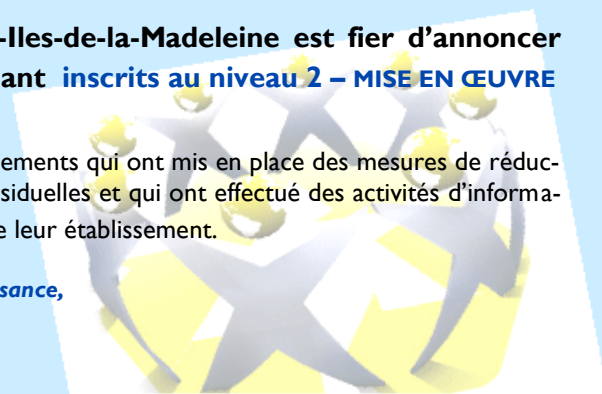
Le CREGÎM est, depuis plusieurs années, un fier partenaire de la société d'État Recyc-Québec pour la promotion du Programme ICI ON RECYCLE!. Ce programme de reconnaissance fait valoir les efforts des Industries, Commerces et Institutions (ICI) qui mettent en place un système de saine gestion des matières résiduelles (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation). Dans le but d'inciter les établissements québécois à mettre en place un système de gestion de leurs matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC propose trois niveaux de reconnaissance.

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine est fier d'annoncer que le CLD et la MRC de La Côte-de-Gaspé sont maintenant inscrits au niveau 2 – MISE EN ŒUVRE

Le niveau « **Mise en œuvre** » désire reconnaître les efforts des établissements qui ont mis en place des mesures de réduction et de réemploi, de recyclage et de valorisation pour les matières résiduelles et qui ont effectué des activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles au sein de leur établissement.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire au programme de reconnaissance, contactez nos bureaux :

(418) 534-4498 cregim@globetrotter.net



Jour de la Terre®
QUÉBEC

www.jourdelaterre.org

LE JOUR DE LA TERRE
LE 22 AVRIL ET
TOUS LES JOURS!

Le Jour de la Terre en Gaspésie et aux Îles

Les citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine n'ont pas hésité à se joindre au mouvement national et à manifester, eux aussi, leur amour pour la planète.

Du côté de **Maria**, Environnement Vert-Plus avait organisé une journée d'activités où une quinzaine d'intervenants présentaient un kiosque. De plus, quatre conférenciers sont venus discuter autour de la thématique du pétrole. Une marche, organisée par la Coalition Éco-Vigilance Baie-des-Chaleurs a par la suite réuni plus de 200 personnes, qui se sont rendues jusqu'à l'église de la municipalité.

À **Gaspé**, ce sont 350 personnes qui ont bravé le froid pour se rendre à la Cathédrale et réciter la déclaration à la Terre, sous la direction de la Coalition Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé.

À **Ste-Anne-des-Monts**, le mauvais temps a incité environ 165 personnes à se réfugier dans l'église, où la déclaration a également été lue.

À **Bonaventure**, une centaine de personnes se sont réunies sur la promenade pour dessiner et écrire à la craie des messages à la Terre, et ce malgré la pluie qui sévissait.

Finalement, aux **Îles-de-la-Madeleine**, Dame Nature a également forcé les 300 participants à se réfugier à l'intérieur de l'église Saint-Pierre-de-Lavernière. La déclaration y a également été lue.

Il est toujours possible de signer la déclaration de la Terre, au <http://action.davidsuzuki.org/fr/22avril>.

Défi Climat

Chaque geste compte



Célébrez les 5 ans du Défi Climat

Les organisations de partout au Québec peuvent s'engager dès aujourd'hui pour la lutte aux changements climatiques en s'inscrivant à la cinquième édition du Défi Climat, la plus vaste campagne de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques au Québec.

Incontournable pour les organisations qui ont à cœur la lutte aux changements climatiques, la campagne Défi Climat permet à des centaines d'entreprises, d'institutions et d'organismes du Québec de démontrer leur engagement social et environnemental. Défi Climat devient ainsi une occasion pour plusieurs organisations québécoises d'agir comme leaders et de démontrer leurs initiatives de réduction de GES.

En 2011, 1 277 entreprises et institutions de partout au Québec se sont impliquées dans cet effort collectif et ont convaincu 52 242 citoyens à s'engager à poser des gestes pour réduire leurs émissions de GES. En tout, grâce à ce travail de mobilisation, ce sont près de 60 000 tonnes de CO₂ qui ont été épargnées en 2011, soit l'équivalent d'environ 23,5 millions de litres d'essence.

La 5e édition de la campagne se déroulera du 1er mai au 8 juin 2012. Les organisations qui souhaitent participer au Défi Climat peuvent s'inscrire en ligne dès maintenant : www.defi climat.qc.ca. L'inscription pour les individus sera possible dès le 1er mai.

Porte-parole régional

Qui sera le porte-parole de la campagne en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine cette année? Venez et participez nombreux à la conférence de presse destinée au lancement officiel de la campagne Défi Climat. Étant donné la participation exemplaire du Campus des Îles du Cégep de la Gaspésie l'an dernier, le lancement de la campagne régionale sera réalisé aux Îles. Celle-ci aura lieu le 1er mai à 16h, au café Le Moussonneur, sis au 625 chemin Principal, à Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine. La conférence de presse prendra l'allure d'un « 4 à 6 » et vous pourrez discuter avec notre porte-parole surprise... On vous attend!

Votez pour la prochaine vidéo officielle de la campagne

Les étudiants de niveaux collégial et universitaire ont été sollicités lors des deux derniers mois à participer à un concours de vidéos. Malgré les nombreuses grèves qui sévissent, six équipes ont envoyé leur réalisation. Les citoyens ont jusqu'au 27 avril pour voter pour leur vidéo préférée sur la page Facebook du Défi Climat (www.facebook.com/defi climat). L'équipe qui récoltera le plus de mentions « J'aime » aura la chance de rencontrer Simon-Olivier Fecteau, réalisateur et comédien, Hugo Latulippe, auteur et cinéaste, ainsi que Steven Guibault, porte-parole de Défi Climat mais aussi cofondateur et coordonnateur général adjoint d'Équiterre. De plus, leur vidéo pourrait devenir la vidéo officielle de cette édition de la campagne Défi Climat.

Surveillez la chronique

Tout au long de la campagne, une chronique sera publiée dans le Transgaspésien ainsi que dans Le Radar. Celle-ci aura pour but de vous donner de petits trucs pour que vous puissiez faire votre part dans la lutte aux changements climatiques.



Les produits ménagers : verts ou faux ?

De nos jours, les consommateurs prennent de plus en plus en compte les questions environnementales dans leurs décisions d'achat. En réponse à ce nouvel engouement pour les produits verts, les marques mettent en marché une offre grandissante de produits dits verts. Mais, il est possible de se demander si les entreprises ne cherchent pas à améliorer leur image de marque en se présentant « vertes ». En effet, il a été démontré dans de nombreuses études que les bénéfices d'un positionnement vert peuvent être multiples : accroissement des ventes et des profits; amélioration de la reconnaissance dans le marché; rehaussement de l'image publique; augmentation de la motivation et de l'engagement des employés.

Malgré la forte croissance de la présence et de la popularité des produits verts, de nombreux consommateurs sont sceptiques face à cette catégorie de produits. Tout d'abord, certains sont réticents à acheter des produits verts à cause des risques qu'ils perçoivent en ce qui a trait à la qualité, au prix trop élevé par rapport à d'autres produits de leur catégorie, au manque d'information ou à leur incapacité à délivrer les promesses environnementales. Ensuite, une certaine confusion persiste au sujet de la compréhension des allégations environnementales des produits dits verts et beaucoup de consommateurs remettent en cause la crédibilité environnementale des entreprises. En effet, de nombreuses organisations profitent de la tendance verte pour « verdir » leurs produits et augmenter leurs ventes, et les cas d'écoblanchiment (ou de « greenwashing ») se multiplient.

Une des réponses apportées par les entreprises pour clarifier et valider les allégations environnementales est la certification environnementale. Celle-ci peut prendre plusieurs formes, dont les labels verts ou écolabels. La labellisation verte a d'ailleurs augmenté en popularité ces dernières années aussi bien dans le monde des affaires que

dans les perceptions des consommateurs. Les labels peuvent aider les consommateurs à trouver des produits verts. Toutefois, le nombre croissant et la qualité différente des labels écologiques dans le monde créent une confusion parmi les professionnels et les consommateurs.

Un des secteurs phares pour observer ce phénomène est celui des produits d'entretien ménager. Pourquoi ? D'abord, c'est un secteur dont les impacts environnementaux en termes de quantité et de niveau de toxicité des déchets sont particulièrement importants, et la concurrence y est féroce. C'est également un des produits verts les plus achetés par les consommateurs québécois. Par exemple, les ventes de produits ménagers bio/éco ont connu une croissance de 32 % au Québec au cours de l'année 2009. Cette croissance est particulièrement remarquable si on la compare, par exemple, à celle des produits non bio/éco qui elle se chiffrait à 4 %.



Une étude menée par l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) et intitulée [Les stratégies de positionnement vert dans le secteur des produits ménagers au Québec](#) démontre l'ampleur du marketing vert et nous invite à être vigilants face aux allégations et logos environnementaux, qui ne sont pas tous d'égale valeur. Le principal constat de cette étude est, sans surprise, qu'il y a à la fois un nombre croissant et une qualité variable des écolabels créant ainsi une confusion de plus en plus importante aussi bien parmi les consommateurs que les professionnels. Cette étude a mis en avant un nombre important d'écolabels (une quarantaine) ainsi que sept types de mentions environnementales, sachant qu'il existe seulement deux écolabels officiels sur ce marché (Choix environnemental / **Écologo** pour le Canada; **Design for the environment** pour les États-Unis. Nous pouvons donc

Suite p. 7



Verts ou faux ? (suite)

remarquer un écart important entre l'impact souhaité de la certification environnementale et l'impact réalisé. En effet, alors que la certification environnementale vise à donner une crédibilité verte aux produits et rassurer les consommateurs, on observe plutôt que la multiplication d'écolabels engendre de la confusion et une méfiance de la part des consommateurs.

Selon cette étude, voici donc quelques aspects sont à vérifier pour s'assurer qu'un produit est vraiment écologique :

1- Les caractéristiques du produit entrent en concordance avec les conditions d'utilisation les plus écologiques possibles (exemple : lessive performante à l'eau froide).

2- La présence du sceau écologique d'un certificateur indépendant tel qu'EcoLogo ou Design for the environment. Les produits portant ce sceau ne devraient pas contenir des substances qui sont dangereuses pour la santé humaine et l'environnement.

3- La présence de messages à titre environnemental (ex : sans danger pour la vie aquatique, les humains, les animaux, les plantes et les fosses septiques, biodégradable selon les normes de l'OCDE), en autant que des informations supplémentaires sur le site Web de l'entreprise ou sur un site indépendant en fournissent des preuves.

4- La capacité de se biodégrader en 30 jours (inclus dans les critères de certification EcoLogo).

5- Un contenant recyclable : les contenants de plastique qui ont le code **#1** (Polyéthylène téréphtalate ou PETE) dans le triangle sous le contenant, et les contenants qui ont le code **#2** (Polyéthylène haute densité ou HDPE) sont préférables aux contenants de plastiques qui ont le code **#3** (Polychlorure vinyle ou PVC) parce qu'il y a plus de programmes de recyclage municipaux qui les acceptent.



6- Le produit est emballé de façon minimale et efficace. Les formules compactes ou concentrées sont plus efficaces que les formules classiques qui contiennent plus de 20% d'eau. Les emballages en gros sont préférables aux emballages à l'unité.

7- Sans parfum. Si vous voulez éviter des ingrédients dangereux (ex : phthalates) qui sont un composant courant des fragrances, recherchez les produits sans parfum.



Votre Conseil régional de l'environnement en 2.0 !



Votre Conseil régional de l'Environnement est maintenant sur les réseaux sociaux. À l'ère des communications, il nous semblait important, en tant qu'organisme de sensibilisation, d'utiliser ces outils afin de diffuser les informations pertinentes en environnement.



Venez donc nous voir et vous écrire sur nos pages [Facebook](#) et [Twitter](#).

OPEQ : Une réponse à deux problématiques

Son but

L'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec) est un OSBL qui a pour mission d'offrir des équipements informatiques performants, gratuitement ou à faible coût, aux écoles et OBNL du Québec.

Le moyen

L'OPEQ revalorise les équipements informatiques qui ne répondent plus aux besoins professionnels des entreprises privées et des différents paliers de gouvernement afin de les transformer en équipements éco-informatiques parfaitement adaptés aux besoins et exigences de leur clientèle.

La mission sociale

Regroupant 2 centres de tri et 6 ateliers partenaires répartis à travers le Québec, OPEQ offre à des jeunes marginaux (plus de 100 par année) des expériences de travail pratique en technologie de l'information par le biais de programmes de formation et d'insertion sociale.

La mission verte

Tous les équipements informatiques qui nous sont confiés sont dirigés vers nos centres de tri afin d'être testés, nettoyés, et vidés de leur contenu. Les ordinateurs et autres équipements électroniques qui ne rencontrent pas leur standards de qualité et de performance sont démantelés et réacheminés chez des recycleurs partenaires pour être traités de façon sécuritaire et dans le respect des plus hautes normes environnementales en vigueur.

Quelques chiffres depuis 1998 :

- o 183 000 ordinateurs déployés au Québec
- o Plus de 1200 stagiaires ont bénéficié de notre réseau
- o Plus de 13 500 tonnes métriques de matières récupérées

Vous pouvez explorer leur site internet www.opeq.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur les différents aspects de cet organisme.



L'assemblée nationale se range à l'unanimité derrière le protocole de Kyoto

En décembre dernier le gouvernement Harper Canada annonçait le retrait du Canada du protocole de Kyoto, plaçant ainsi la lutte contre les changements climatiques au second plan dans sa liste de priorités. Depuis, une pétition a été déposée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec en vue de réaffirmer l'engagement des Québécois de respecter le protocole de Kyoto. Lors de la fermeture de la pétition le 13 février dernier, elle contenait 12 629 signatures. Suite à cela, les députés de l'Assemblée nationale ont adoptés à l'unanimité une motion soulignant que le Québec compte respecter et faire reconnaître son engagement au Protocole de Kyoto. L'Assemblée nationale a également déploré la décision du gouvernement fédéral de s'être retiré du Protocole.

Ainsi, Québec s'engage à garder le cap sur son objectif de réduire ses gaz à effet de serre (GES) de 20% sous les niveaux de 1990, d'ici 2020. Les émissions de GES par habitant au Québec sont 50% inférieures à celles des habitants du Canada, ce qui rend cet engagement d'autant plus ambitieux. Cet objectif demeure le plus important en Amérique du Nord sur l'horizon 2020 et il se compare à la position européenne sur la même période.

Le baromètre 2011 de la consommation responsable

Présenté par Protégez-vous, en collaboration avec l'Observatoire de la consommation responsable de l'Université de Sherbrooke, le Baromètre de la consommation responsable en est à sa seconde édition. Ce dernier mesure le degré de consommation responsable des Québécois et offre un instantané de leurs préférences, attentes, attitudes, motivations d'achat et actions.



**Baromètre de la
consommation
responsable**

2011 **62,4**

La consommation responsable se décline en huit comportements : recyclage, consommation locale, protection de l'environnement, protection des animaux, soutien à des entreprises ayant des convictions et des actions sociales, transport durable et compostage. Plus un consommateur met en pratique l'un ou l'ensemble de ces comportements, plus il est considéré responsable. La note finale accordée aux consommateurs québécois est une moyenne pondérée des notes obtenues sur chacune des dimensions comportementales. L'indice 2011 de consommation responsable (ICR) des Québécois est

de 62,4%, une légère baisse par rapport à 2010, qui était de 64%. Donc, les Québécois obtiennent en moyenne la note de passage, mais sans plus.

Quelques faits saillants

En dressant un état des lieux de la consommation responsable au Québec, le Baromètre fait ressortir quelques faits intéressants.

Priorité à l'environnement : Au nombre des préoccupations des répondants, l'environnement devance, et de façon générale, les enjeux sociaux.

La tendance des Québécois à consommer plus vert s'accroît : Ceci se confirme dans leurs choix de consommation, leurs perceptions de la consommation responsable, leur sensibilité aux problématiques environnementales mise de l'avant dans l'actualité, et leurs préoccupations.

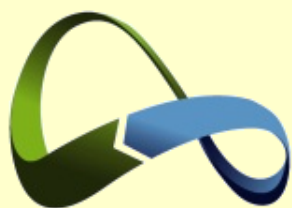
Les consommateurs sont méfiants quant à la fiabilité de l'information disponible : S'ils recherchent activement de l'information sur les produits et services responsables, les Québécois s'avèrent extrêmement méfiants envers l'information qui est communiquée.

Les Québécois n'associent pas la consommation responsable à l'achat de marques citoyennes : Les choix de consommation responsable des Québécois se font en fonction de certaines catégories de produits (produits recyclés, produits exploitant peu d'emballage, produits locaux...), comme en fonction de certains types de comportements (recyclage, covoiturage, compostage...).

Le choix ne se base pas sur une marque, il se fait plus en amont du processus d'achat : Les Québécois prêtent peu attention aux messages promotionnels des marques se disant responsables, marques qu'ils connaissent mal, d'ailleurs.

Beaucoup de Québécois pratiquent la consommation responsable, même de façon occasionnelle : Les Québécois réfractaires à la consommation responsable ne représentent que 13,4 % des consommateurs interrogés. Dans une large proportion, les Québécois sont conscients de l'impact de leurs habitudes de consommation sur l'environnement. Plus encore : ils savent que sa protection est une responsabilité collective concernant aussi bien les entreprises, le gouvernement, que le consommateur.

Les Québécois sont avides d'information, mais les sources ne sont pas utilisées de la même façon : Afin de se renseigner sur les caractéristiques responsables d'un produit ou d'un service, les Québécois s'informent en majorité directement sur l'emballage des produits. On remarque une croissance significative du Web par rapport à 2010, soit 33,5% en 2010 et 40,7% en 2011.



SecondCycle

SECOND CYCLE LANCE OFFICIELLEMENT SON PORTAIL WEB TRANSACTIONNEL

L'entreprise québécoise Second Cycle a choisi la région des Bois Francs, berceau du développement durable pour lancer officiellement son portail Web transactionnel. « Nous offrons aux industries, commerces et institutions (ICI) ce site Internet pour afficher des matières résiduelles, des sous-produits, des équipements usagés ou des surplus d'inventaire dont ils veulent se départir ou s'approprier. Notre réseau favorise une démarche d'écologie industrielle et d'approvisionnement responsable », a expliqué M. Frédéric Bouchard, président de Second Cycle, lors de cet événement, qui se déroulait au Complexe L'Évasion de Victoriaville.

Le portail www.secondcycle.net offre plusieurs avantages aux entreprises qui en sont membres soit :

- Réseauter avec d'autres industries, commerces et institutions;
- Trouver des recycleurs et revendeurs;
- Trouver de l'expertise sur des procédés de traitement;
- Diminuer les coûts liés à l'enfouissement;
- Acheter des matières premières ou biens usagés à moindre coût;
- S'inscrire dans une initiative d'écologie industrielle et d'approvisionnement responsable pour atteindre leurs objectifs en développement durable.

Les premiers clients de Second Cycle regroupent 180 établissements dont les 24 usines de Cascades au Québec, l'ensemble des établissements scolaires de la Commission scolaire de la Capitale et les sites des entreprises du centre d'Excellence Textiles Techniques Chaudière-Appalaches.

Second Cycle a également conclu des ententes stratégiques en mars avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Québec et l'entreprise Gedden pour accéder à 2 réseaux qui comptent plus de 5600 membres afin de propulser la croissance de ses ventes.

À propos de Second Cycle inc.

Fondée en 2010, Second Cycle s'est donné comme mission de stimuler le réemploi et le recyclage de matières traditionnellement envoyées à l'enfouissement par les industries, les commerces et les institutions (ICI). Son équipe opère un portail dédié aux entreprises qui désirent annoncer les matières dont elles veulent se départir, que ce soit des biens, meubles, équipements usagés, matériel excédentaire, surplus d'inventaires ou de production et matières résiduelles. Second Cycle a son siège social et ses opérations à Victoriaville et un bureau des ventes à Québec.

Pour plus d'information, contactez Frédéric Bouchard, président:

frederic.bouchard@secondcycle.net

581 996-2267

Le CREGIM vous invite à son Assemblée générale annuelle

LUNDI LE 14 JUIN 2012

DE 9H30 À 12H30

À L'AMPHITHÉÂTRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE
DU PARC NATIONAL DE MIGUASHA

231, route Miguasha Ouest

Nouvelle

UNE CONFÉRENCE SERA PRÉSENTÉE PAR

M. DAVID BOURDAGES, DU CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET
D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CIRADD).

UN GOÛTER AUX SAVEURS

GASPÉSIENNES ET MADELINIENNES

VOUS SERA OFFERT.

BIENVENUE À TOUS!

Notre équipe

Caroline Duchesne, Directrice générale / caroline.cregim@globetrotter.net

Geneviève Lemoyne, Agente de communication et de gestion / genevieve.cregim@globetrotter.net

Caroline Grenier, Chargée de projet / cgrenier.cregim@globetrotter.net